H.1 : Le rapport des sociétés à leur passé

1. **« En fonction de l'étude menée dans l'année, vous traiterez l'un des deux sujets suivants: l'historien et les mémoires de la Seconde Guerre mondiale en France ou l'historien et les mémoires de la guerre d'Algérie. »**

Dès 1945, des mémoires émergent, portées par différents acteurs ayant vécu la guerre. Les historiens vont progressivement s'y intéresser pour mieux connaître cette période tant du côté de la Résistance que de celui du régime de Vichy. On peut s'interroger sur le rôle de l'historien dans l'évolution des mémoires de la Résistance et de la collaboration depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Les années d'après-guerre sont marquées par le poids du résistancialisme mais le travail des historiens remet peu à peu en cause cette mémoire officielle et permet une nouvelle lecture historique de la Résistance et de la collaboration.

I. Le poids du résistancialisme
1. Une mémoire portée par les gaullistes et les communistes.
2. La nécessité de refaire l'unité nationale.

II. Le travail des historiens remet en cause la mémoire officielle
1. Le travail des historiens : recherches, confrontations.
2. Les historiens par leurs publications remettent en cause le résistancialisme.
3. Le rôle d'expertise des historiens : procès, interviews, etc.

III. Une nouvelle lecture historique de la Résistance et de la collaboration
1. Des résistances portées par des groupes divers et parfois concurrents.
2. L'affirmation des responsabilités du régime de Vichy.
3. L'historien, par son travail, a permis une meilleure connaissance de la Résistance et de la collaboration en France et ce, malgré les pressions exercées. Il a aussi contribué à l'émergence de nouvelles mémoires portées par des groupes plus ou moins influents.

H. 4 à 6 : Les échelles de gouvernement dans le monde

2. *Gouverner la France depuis 1946 : Etat, gouvernement, administration et opinion publique.*

Institution qui est dépositaire de la souveraineté nationale

Institutions qui détiennent le pouvoir législatif et exécutif. Dans un sens plus restreint, le Président, le Premier ministre (ou président du Conseil sous la IVe) et les ministres

Fonctionnaires qui mettent en application les décisions du gouvernement

Exprimée dans les médias lors des élections ou des sondages

Capacités attendues

- Parmi les capacités et méthodes du programme (BO n°8 du 21 février 2013), on attend en particulier la maîtrise des capacités suivantes :
  - *- nommer et périodiser les continuités et ruptures chronologiques ;*
  - *- décrire une situation historique ;*
  - *- rédiger un texte construit et argumenté en utilisant le vocabulaire historique spécifique.*

- Dans une **courte introduction**, dont **la forme est laissée à la liberté du candidat**, le candidat présente le sujet et le fil conducteur de son devoir.

  Il organise librement les différents paragraphes qu'il développe. Tous les questionnements sont acceptables dès lors qu'ils s'inscrivent dans l'esprit du libellé ; on évalue la cohérence interne et la pertinence du devoir par rapport au sujet.

  Dans **une brève conclusion**, le candidat fait le bilan de sa réflexion.

Contenus possibles

Compte tenu du temps consacré à l'étude de cette question en classe ainsi que du temps dont disposent les candidats pour cette partie de l'épreuve (une heure et demie à une heure trois quarts), les principaux points suivants pourraient être envisagés, sans attendre l'exhaustivité :

- l'approfondissement et l'extension du rôle de l'État durant l'après-guerre dans le cadre d'un modèle centralisateur (mise en place de l'État-providence et politiques keynésiennes);

- les mutations qui ont affecté le mode de gouvernement de la France des années 1970 : contestation de l'autorité de l'État et des institutions, affirmation de l'opinion publique et des médias, critique de la centralisation, remise en cause des politiques économiques keynésiennes par le libéralisme, contraintes croissantes liées à la mondialisation, renforcement du pouvoir des institutions européennes... ;

- les grandes évolutions de l'État pour faire évoluer la manière de gouverner : réformes institutionnelles, lois de décentralisation, lois sociétales, développement des politiques culturelles.

Le sujet porte sur la conception de l'État et de son rôle, les procédures et le champ d'exercice de son autorité, le rapport entre société et État, <u>ce qui exclut les analyses purement constitutionnelles ou centrées sur la vie politique</u>

3. « La gouvernance européenne depuis le Traité de Maastricht. »

Le sujet implique de traiter à la fois l'évolution de la gouvernance européenne et ses limites.

I.Une gouvernance européenne ambitieuse
1. La volonté d'approfondissement (traités de Maastricht, Nice,
Lisbonne).
2. Les élargissements successifs.
3. Les ambitions internationales de l'Union Européenne (Politique étrangère et de sécurité commune).

II. Une gouvernance européenne en crise
1. L'approfondissement difficile dans une Europe élargie.
2. L'échec d'un projet constitutionnel et la difficile mise en place du fédéralisme.
3. Une Europe qui peine à impliquer les citoyens.

En conclusion, il convient d'évoquer rapidement la situation de la gouvernance européenne aujourd'hui / euroscepticisme grandissant et en même temps prise de conscience que des réformes sont nécessaires.

4. « La gouvernance économique mondiale depuis 1975 : acteurs, moyens et limites. »

La **gouvernance économique** désigne l'ensemble des moyens (règles, institutions, etc.) mis en oeuvre à l'échelle planétaire pour favoriser la croissance économique globale et tenter d'encadrer la mondialisation.

Le sujet doit être traité à **l'échelle planétaire**. Cette échelle apparaît comme celle qui est la plus pertinente pour tenter de réguler la mondialisation et les défis qu'elle engendre.

1975 correspond à la date de création du G6/G7 et à la mise en place d'une nouvelle gouvernance économique dans un contexte marqué par l'échec des systèmes de régulation antérieurs et l'affirmation de nouveaux enjeux internationaux (mondialisation, accroissement des inégalités, etc.).

Il convient de distinguer et caractériser le rôle des **différents acteurs** qui oeuvrent à la gouvernance économique :

– les **États** ainsi que les associations d'États (Union européenne) se rencontrent lors des sommets (G6, G20). Ils signent des accords (OMC) et s'entendent sur des règles internationales ;

– les **institutions internationales** (FMI, Banque mondiale, OMC) sont des instances nées d'accords entre États. Elles jouent un rôle majeur dans la régulation de la mondialisation économique ;

– les **acteurs privés** (FTN, banques, ONG.) pèsent par leurs actions et leurs prises de position sur les orientations de la gouvernance économique mondiale.

Quelques exemples parmi d'autres montrent les limites de la gouvernance mondiale :

– la forte mobilisation contre le G8 en 1999, à Seattle, aux États- Unis met en lumière l'affirmation de la contestation orchestrée par les **altermondialistes** ;

– les tentations protectionnistes de certains États membres de l'OMC comme la Chine en 2011 ;

– la crise de 2008 qui révèle les défaillances de la régulation financière.

Problématique : la même que celle du cours.

I. Les acteurs de plus en plus nombreux de la gouvernance économique

1. Les institutions internationales : OMC, FMI, Banque mondiale.

2. Le rôle des États et des associations d'États : G8, G20, BRICS.

3. La place grandissante des acteurs non étatiques : Banques, firmes transnationales, agences de notation, ONG.

II. Les moyens mis en place pour mettre en œuvre une gouvernance économique

1. Les rencontres multilatérales au sommet réunissant les chefs d'État des grandes puissances et l'instauration de règles à l'échelle internationale.

2. Les instances de régulation qui se réforment pour tenir compte des nouveaux enjeux : G20, OMC.

3. Les forums économiques mondiaux et les forums sociaux.

III. Les limites de la gouvernance économique

1. La réaffirmation du rôle des États qui rend difficile les prises de décisions collectives.

2. Des institutions internationales peu transparentes et peu démocratiques.

3. Des enjeux renouvelés (crises économiques, accroissement des inégalités, changement climatique, etc.) et le désir d'une autre gouvernance : altermondialisme, mouvements de citoyens.

5. « Les États-Unis et le monde depuis 1945. »

Le plan le plus logique s'appuie sur la date rupture de 1991, scellant la disparition du bloc communiste

I.1945-1991 : les États-Unis leaders du bloc occidental pendant la guerre froide
1. Constitution d'alliances militaires
2. Soutien économique et diffusion culturelle
3. Triomphe des valeurs américaines sur le communisme

II. Depuis 1991, de la domination unilatérale à la contestation des États-Unis ?
1. 1991-2001 : gendarmes de monde et champions du capitalisme
2. Depuis 2001, des contestations et un retour au multilatéralisme

La conclusion peut ouvrir sur la notion, controversée, de déclin des États-Unis et la lier à celle de l'émergence de la Chine, abordée au chapitre suivant.

6. « La puissance des États-Unis dans le monde depuis 1945. »

La puissance des États-Unis s'exprime dans différents domaines :
économique, politique, militaire, culturel, etc. 1945 correspond à la fin de la Seconde Guerre mondiale et les États-Unis apparaissent déjà comme une superpuissance.

La première proposition ne dresse qu'un tableau de la situation actuelle et est trop géographique ; la deuxième se limite à la période de la guerre froide. La phrase qui correspond le mieux au
sujet est la troisième car elle met en évidence les évolutions de la puissance au cours de la période étudiée.

Plan chronologique / Plan thématique	*1945-1991 : une puissance engagée dans la guerre froide*	*1991-2001 : l'hyperpuissance américaine*	*Depuis 2001 : une puissance remise en cause ?*
Soft power : *puissance économique et culturelle*	– Puissance industrielle acquise par l'effort de guerre – Plan Marshall – Firmes multinationales – *American way of life*	– ALENA – OMC – Extension du modèle libéral américain	– Concurrence économique des pays émergents – Dette des États-Unis – Crise économique, 2008
Hard power : *puissance politique et militaire*	– Arme atomique – Conseil de sécurité de l'ONU – OTAN, OTASE, etc. – Conflits de guerre froide	– Guerre du Golfe – Accords de Dayton – Gendarmes du monde – Extension de l'OTAN	– 11 septembre 2001 – Unilatéralisme – Guerre en Irak – Guerre en Afghanistan – Contestation en Amérique latine : Hugo Chavez

7. « L'émergence de la puissance chinoise depuis la fin des années 1970. »

Le plan le plus logique s'appuie sur la période-rupture du début des années 2000, où la Chine peut commencer à utiliser son fulgurant développement économique pour pouvoir s'affirmer comme une grande puissance mondiale.

I.De la fin des années 1970 à 2001, l'essor de l'économie chinoise
1. La situation économique et sociale de la Chine à la mort de Mao.
2. Les réformes de Deng Xiaoping.
3. La montée en puissance dans le cadre de la mondialisation.

II. Depuis 2001, la réussite économique chinoise, outil d'une puissance multidimensionnelle
1. La reconnaissance de la Chine sur le plan international.

2. Les nouvelles ambitions géopolitiques de la Chine.
3. Une puissance chinoise encore incomplète.

Il est possible, en conclusion, d'insister sur les limites de la puissance chinoise ainsi que sur les défis considérables qu'elle aura à affronter dans les années futures.

8. « La Chine et le monde depuis 1949 »

Problématique : Par quels moyens la Chine est-elle parvenue à incarner une certaine vision de la puissance depuis 1949 ?

I. La Chine communiste de Mao Zedong (1949-1976)

Comment Mao Zedong adapte-t-il le modèle soviétique dans son désir de faire de la Chine une puissance internationale de premier plan ?

1. Un Etat lié à l'URSS (1949-1963)

Souveraineté nationale, traité « d'amitié, d'alliance et d'assistance mutuelle », modèle soviétique de développement, « volontaires » en Corée, Bandoung (1955)

2. Le début d'un isolement diplomatique (1958-1962)

Coexistence pacifique, déstalinisation, maoïsme, Grand Bond en Avant

3. Une voie communiste autonome (1963-1976)

Rupture avec l'URSS, décolonisation, Révolution culturelle et Gardes rouges

II. L'ouverture sur le monde après la mort de Mao (années 1980-aujourd'hui)

Comment la Chine assure-t-elle son décollage économique pour peser sur la politique mondiale ?

1. L'ouverture économique

Politique de l'enfant unique, socialisme de marché, Quatre Modernisations, système de responsabilité de production, ZES, économie mixte, pays-ateliers

2. Les années 1980 : des limites importantes

Tian Anmen

3. Une puissance globale ?

Taïkonaute, place sur la scène internationale, budget militaire

Personnages importants : Mao Zedong (page 228), Zhou Enlai (page 234), Deng Xiaoping (page 240)

9. « Le Proche et Moyen-Orient, un foyer de conflits depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale »

Le sujet nous invite à étudier d'abord les facteurs de conflits puis à identifier leurs différentes échelles.

I. **Les facteurs de tensions régionales**

1. Des ressources et frontières discutées.

2. La création de l'État d'Israël.

3. Les revendications identitaires : nationalisme et islamisme.

II. **Des conflits à différentes échelles**

1. Des guerres civiles (Liban, Syrie).

2. Des guerres interétatiques (Iran / Irak, guerres du Golfe).

3. Des conflits régionaux aux dimensions internationales (guerres israélo-arabes, Intifadas).

En conclusion, il convient de faire remarquer que si les tensions restent toujours présentes aujourd'hui, des lueurs d'espoir sont perceptibles et qu'un embrasement généralisé de la région semble écarté pour le moment.

G.2 : Les dynamiques de la mondialisation

10. « En vous appuyant sur le cas du produit mondialisé étudié en classe, présentez les acteurs et les flux de la mondialisation (iPhone) »

I/ La mondialisation de la téléphonie mobile

Lieu de conception et de design de l'iPhone

Lieu du marketing de l'iPhone

Foyer où la téléphonie mobile est développée

Croissance de la téléphonie mobile très forte

II/ Les acteurs de l'iPhone

Siège social de la FTN d'Apple (Cuppertino)

Sièges sociaux des concurrents d'Apple dans la téléphonie mobile

Principaux marchés à conquérir pour Apple

III/ Un marché mondial dynamisé par la multiplicité des flux de téléphonie mobile

Principaux flux de communication

Principal foyer d'innovation, de recherche et de décision

Principal foyer de fabrication (matières premières et montage)

Principal foyer de réparation, démontage et récupération des déchets

11. **« La mondialisation: acteurs, flux et débats. »** et
12. **« Des territoires inégalement intégrés dans la mondialisation (espaces maritimes compris). »**

Suivre plan et idées des croquis

G.3 à 5 : Dynamiques géographiques de grandes aires continentales

13. « Le continent américain : entre tensions et intégrations régionales »

Continent américain : l'échelle du sujet est évidemment d'abord continentale mais on ne peut pas faire abstraction des échelles nationales ou locales, en particulier pour étudier toutes les formes de tensions.

Tensions : le cours 1 p. 330 liste les différentes formes de tensions. Considérer les tensions inter et intra-étatiques, terrestres et maritimes.

Intégrations : le cours 1 p. 330

impérialisme américain, source d'une certaine forme d'intégration, intégration productive.

1/ Des contrastes, sources de tensions ou facteurs d'intégration ?	2/ Des formes d'intégration multiples et trop nombreuses pour être efficaces ?	3/ Des tensions à toutes les échelles
a/ **Un des plus forts différentiels socio-économiques au monde :** – en matière de développement (IDH : États-Unis/Haïti) ; – en matière d'intégration à la mondialisation (littoraux/intérieur). b/ **Des contrastes politiques marqués :** – opposition entre régimes de gauche (Venezuela) et de droite (Colombie) ; – États continents (Brésil, États-Unis) et micro-État (Belize) ; – États pro et anti états-unien. c/ **Des différences culturelles qui scindent le continent en deux :** – linguistique (Amérique anglo-saxonne/ Amérique hispanique) ; – religieuse (Amérique protestante/ Amérique catholique).	a/ **Un nombre record d'associations régionales de coopération économique :** – 16 associations régionales en 2012 ; – rôle des institutions internationales qui encouragent l'ouverture des frontières : OMC, FMI. b/ **Seules deux associations sont efficaces :** – ALENA : développement des échanges commerciaux mais frein aux flux migratoires ; – Mercosur : tensions entre partenaires. – Des associations régionales globalement inefficaces : peu d'échanges intrazone (14 % seulement des échanges du CARICOM) ; peu d'infrastructures communes (réseau de transport) ; – peu d'espaces transfrontaliers dynamiques : Mexamérique ; c/ **Des formes d'intégration effective existent :** – intégration productive inégale : États-Unis : principal acteur de l'intégration productive : flux d'IDE en provenance des États-Unis ; – intégration humaine : métissage et migrations des populations.	a/ **Au niveau continental, la domination étasunienne est source de tension :** – « Arrière-cour » des États-Unis : Mexique, membre de l'ALENA ; accueil de bases militaires américaines en Colombie. – Anti-américanisme : Alba, Bolivarisme ; Projet de ZLEA gelé. b/ **Au niveau international, les tensions frontalières sont nombreuses :** – tracé de la ZEE : eaux territoriales du Belize et du Honduras ; – revendication de ressources pétrolières : opposition frontalière Surinam et Guyana ; – débordement de conflit interne : Guerilla FARC au Venezuela et Équateur. c/ **Au niveau local, les tensions internes sont également très fortes :** – activités criminelles : Cartel de la drogue colombien ; – revendication des peuples indigènes : Evo Morales, porte-parole des indiens boliviens ; – grande violence urbaine : huit des premiers États mondiaux pour le nombre d'homicides ; favelas brésiliennes, espaces de non-droit.

14. « États-Unis – Brésil : rôle mondial. »

Rôle mondial : La puissance d'un État peut s'exprimer du point de vue économique, du point de vue géopolitique, du point de vue culturel. De même, elle s'exerce sur des échelles plus ou moins vastes : ses voisins, d'abord ; l'échelle continentale, où il exerce une domination plus ou moins marquée ; mondiale enfin, où il peut s'affirmer ou non comme une puissance établie (c'est le cas des États-Unis), ascendante (c'est le cas du Brésil) ou, au contraire, comme une périphérie dominée.

États-Unis, Brésil : il est essentiel que l'élève établisse d'emblée la spécificité de chacune de ces puissances, tant du point de vue politique (puissance établie pour les États-Unis et ascendante pour le Brésil), que du point de vue économique (centre d'impulsion de la Triade pour les États-Unis, puissance émergente pour le Brésil).

Il est important également d'insister ici sur la formulation et le rôle que joue la virgule qui invite à une étude comparative du rôle mondial des États-Unis et du Brésil.

I/ Un rayonnement économique majeur

1. Deux centres d'impulsion de la mondialisation

2. Une place inégale dans le commerce mondial

3. Un poids financier contrasté

II/ Un rôle politique important

1. Des puissances militaires inégales

2. Un rôle majeur dans la gouvernance mondiale

3. Un rôle continental concurrent

III/ Des limites au rayonnement mondial

1. Une puissance d'attraction inégale

2. Les États-Unis, une hyperpuissance contestée

3. Le Brésil, une puissance ascendante mais encore secondaire

Rédiger la conclusion

Même si les États-Unis et le Brésil sont devenus aujourd'hui des acteurs incontournables de la scène internationale, leurs rayonnements économiques et politiques ne sont donc pas comparables dans leur ampleur, les premiers influençant largement les décisions planétaires alors que le second commence seulement à se forger une place sur la scène internationale. Ce rayonnement rencontre cependant de nombreux obstacles (limites économiques et politiques), internes à leur territoire et à leur société, et externes qu'il leur faut surmonter pour maintenir leur rang international.

15. « Les dynamiques territoriales des États-Unis et du Brésil »

Dynamiques : Ce terme désigne l'ensemble des grandes évolutions observées sur un territoire. Ces évolutions peuvent être observées à plusieurs échelles : nationales (ce qui n'exclut pas de considérer
cet espace dans les relations qu'il établit avec ses voisins ou le reste du monde), régionales voire locales (échelle intra-urbaine, surtout).
Et : l'intérêt de ce sujet repose sur l'étude comparative qu'il implique entre l'organisation des territoires états-unien et brésilien. Cette comparaison est possible grâce aux nombreux points communs existant dans l'histoire de la mise en valeur de ces deux territoires du Nouveau Monde, mais également dans les
nuances marquées qui peuvent exister entre le territoire d'une puissance planétaire établie et sans égale et celui d'une puissance émergente.

Grandes parties	Arguments	Exemples
1/ Deux territoires du Nouveau Monde	a/ Une histoire similaire de conquête pionnière	– *origine européenne ;* – *front pionnier.*
	b/ Un peuplement inégal hérité de cette histoire pionnière	– *différences littoraux/intérieur ;* – *flux migratoires.*
	c/ Une mise en valeur extensive	– *absence de tradition foncière ;* – *ressources abondantes.*
2/ Des territoires intégrés à la mondialisation	a/ Métropolisation	– *concentration des pouvoirs politiques, économiques, culturels, etc. dans les CBD des métropoles internationales (Sao Paulo, New York) ; mégalopole ancienne (megalopolis) ou en gestation (Sudeste) ;* – *dans le cadre de l'Alena, pour les États-Unis ;*
	b/ Dynamisation des espaces transfrontaliers	– *marges amazoniennes du Brésil.* – *importance des façades maritimes ;*
	c/ Littoralisation	– *2/3 de la population américaine, 4/5e de celle du Brésil.*
3/ De forts déséquilibres territoriaux	a/ Les espaces moteurs	– *Nord-est états-unien ; Sudeste brésilien.*
	b/ Les périphéries dynamiques	– *Sud, Centre-Ouest du Brésil ; croissant périphérique aux États-Unis.*
	c/ Les périphéries en crise et marges délaissées	– *Grands lacs* (rust belt) *aux États-Unis, Nordeste au Brésil.*

16. « L'Asie du Sud et de l'Est : les défis de la population et de la croissance. »

I. **Une aire continentale qui concentre la majeure partie de la population mondiale**

1. Les deux principaux foyers de population sont asiatiques

Exemple(s) : ils concentrent 3,8 milliards d'habitants, soit 54,4 % de la population mondiale.

2. Les deux géants démographiques de la planète sont asiatiques

Exemple(s) : elles regroupent respectivement 1,35 et 1,25 milliard d'habitants, soit au total 68,2 % de la population de l'Asie du Sud et de l'Est.

3. L'Asie du Sud et de l'Est n'est cependant plus une bombe démographique

Exemple(s) : en 2011, l'indice de fécondité est de 1,5 en Asie de l'Est, mais supérieure à 2,5 en Asie du Sud.

II. **Une aire continentale qui connaît la plus forte croissance économique**

1. La croissance se fonde de plus en plus sur la demande intérieure

Exemple(s) : en 2012, 13 pays ont une croissance supérieure à 5 %.

2. La croissance se fonde essentiellement sur la demande extérieure

Exemple(s) : la Chine est le « pays atelier » par excellence.

3. La croissance s'appuie sur une main-d'oeuvre abondante, qualifiée et compétitive

Exemple(s) : × 2 des flux d'IDE dans les pays de l'ASEAN entre 2009 et 2010.

III.**Une aire continentale qui doit faire face à de grands défis d'avenir**

1. L'Asie du Sud et de l'Est doit faire face au vieillissement de la population

Exemple(s) : au Japon, pays marqué par le vieillissement, l'espérance de vie est de 86 ans pour les femmes et 80 pour les hommes, l'indice de fécondité est de 1,4.

2. L'Asie du Sud et de l'Est doit faire face à la pauvreté

Exemple(s) : en 2010, 39 % de la population totale en Asie du Sud vit avec moins de 1,25 dollar par jour, 19 % en Asie du Sud- Est et 16 % en Asie du Sud.

3. L'Asie du Sud et de l'Est doit faire face à d'autres défis

Exemple(s) : le développement de l'enseignement supérieur, l'approvisionnement en ressources et en produits de base tout en respectant l'environnement.

17. « Japon et Chine : concurrences régionales, ambitions mondiales »

Le sujet reprend une partie de l'intitulé de l'entrée portant sur les deux États. Cette composition donne la possibilité d'évaluer les connaissances des élèves qui ont appris leur leçon et en maîtrisent les enjeux. Il s'agit donc d'en reprendre le contenu et d'amener la réflexion grâce à une problématique simple.

Paragraphes	Arguments	Exemples
1. Une concurrence à l'échelle régionale	– Depuis 2001, le Japon et la Chine ont intensifié leurs échanges commerciaux. – Une suprématie japonaise financière et technologique et une suprématie chinoise industrielle. – Le Japon aspire à une normalisation des ses relations avec les pays asiatiques alors que la Chine aspire à une ascension qui puisse l'imposer comme la seule puissance globale de la région.	– X 3 des importations chinoises au Japon et X 4 des importations japonaises entre 2000 et 2010. – Le Japon est le 1er créancier de l'Asie du Sud et de l'Est et possède le 1er parc de robots de la région. La Chine, « atelier du monde » a reçu 106 milliards d'IDE en 2010. – Le Japon cherche à construire une communauté asiatique sur le modèle européen, alors que la Chine renforce son influence par des accords commerciaux bilatéraux.
2. Des ambitions à l'échelle mondiale	– Le Japon et la Chine sont deux puissances asiatiques, l'une établie, l'autre ascendante. – La puissance économique japonaise stagne alors que celle de la Chine est dépendante de l'extérieur. – Le Japon et la Chine entendent jouer un rôle politique mondial.	– Le développement économique du Japon est fondé sur les exportations et sur un haut niveau de vie. La Chine a un niveau de vie faible, mais a détrôné le Japon de son rang de 2e puissance mondiale. – Le Japon produit presqu'autant que la Chine : en 2011, 8,7 % du PIB mondial, contre 9,3 %. Pour approvisionner son industrie, la Chine est obligée de se fournir en matières premières en Afrique et Moyen-Orient. – Le Japon revendique un siège permanent au Conseil de sécurité de l'ONU. La Chine cherche à égaler ou dépasser les États-Unis en nouant avec eux un partenariat (G2).

Intro : La forte croissance est à l'origine d'un basculement du centre de gravité du monde vers l'Asie du Sud et de l'Est qui compte désormais deux puissances : le Japon et la Chine. Ces deux puissances sont concurrentes à l'échelle régionale et ont toutes des ambitions à l'échelle mondiale

Conclusion : Le Japon et la Chine sont donc des rivaux qui se disputent le leadership de l'Asie du Sud et de l'Est, tant sur le plan économique que stratégique. Le Japon, puissance établie, et la Chine, puissance ascendante, sont toutefois vulnérables malgré des prétentions mondiales ambitieuses.

18. « Le continent africain face au développement et à la mondialisation. »

Délimiter l'espace concerné et identifier les mots-clés :

Continent africain : Les disparités intra-régionales du continent africain sont nombreuses : disparités entre les pays (l'Afrique du Sud est une puissance complète, les États du Maghreb émergent et diversifient leurs économies, l'Afrique subsaharienne concentre 34 PMA…), à l'intérieur des pays (entre les régions, entre les quartiers des grandes villes)… Le continent africain peut être qualifié de « périphérie dominée » de la mondialisation, mais il s'affirme peu à peu comme un nouvel acteur de la géopolitique mondiale et, là encore, les disparités concernant l'intégration dans la mondialisation sont importantes.

Développement : Il désigne l'ensemble des processus sociaux et économiques apportant aux hommes une plus grande sécurité une plus grande satisfaction de leurs besoins. En Afrique, il implique un accès à tous à l'eau potable, à une alimentation suffisante, à l'école, à la santé, à un travail décent… Les obstacles à relever sont nombreux : surmonter l'insécurité alimentaire, renforcer les structures économiques, régler les conflits armés…

Mondialisation : Il s'agit ici de jouer avec les échelles et de réfléchir à l'insertion d'un continent dans le processus de la mondialisation. L'Afrique est, dans son ensemble, une périphérie dominée de la mondialisation, mais ses territoires s'intègrent inégalement dans le processus de mondialisation.

• Dégager la problématique

Quelles sont les spécificités du continent africain ? Quel rôle joue l'Afrique dans la mondialisation ? En

quoi le développement est-il un défi majeur pour le continent africain ? Quelles sont les dynamiques récentes de l'Afrique ?

Grandes parties	Arguments	Exemples
I. Un continent en marge de la mondialisation, qui s'affirme progressivement	a. L'Afrique demeure une périphérie dans la mondialisation. b. L'Afrique devient un nouvel acteur géopolitique sur la scène internationale.	– *L'Afrique représente à peine 4 % de la valeur des exportations dans le monde.* – *Certaines régions d'Afrique servent de bases aux groupes terroristes et à la piraterie.*
II. Un continent qui se confronte aux défis du développement	a. L'Afrique est en mal de développement. b. L'Afrique doit surmonter les obstacles à son développement. c. De nouveaux leviers de développement se mettent progressivement en place.	– *L'Afrique a l'IDH continental le plus faible du monde.* – *Les conflits armés concernent 20 % de la population africaine.* – *Les plans d'ajustements structurels, imposés par le FMI et la Banque mondiale, ont réduit la dette des États africains.*
III. Les « Afriques », des disparités qui se creusent à toutes les échelles	a. L'Afrique du Sud s'impose comme seule puissance complète. b. Des puissances régionales émergent. c. L'Afrique subsaharienne accuse un retard important.	– *L'émergence de l'Afrique du Sud est un modèle pour les autres pays d'Afrique.* – *Les États du Maghreb affirment leur puissance grandissante.* – *34 des 49 PMA sont en Afrique subsaharienne.*

Introduction

Longtemps à la marge des échanges mondiaux et du développement, le continent africain connaît depuis quelques années une croissance économique forte qui contribue à l'intégrer de plus en plus dans la mondialisation. Cette intégration croissante aux flux mondiaux de marchandises, de capitaux et d'hommes est porteuse de développement mais ne gomme pas toutes les difficultés ni toutes les inégalités

19. « Le Sahara : ressources, conflits. «

Analyse des termes du sujet :

Sahara : le Sahara est une région de 8,5 millions de km2, de 10 millions d'habitants, composée de huit pays (la Mauritanie, le Mali, la Libye, l'Algérie, l'Égypte, le Soudan, le Tchad et le Niger). Elle se construit autour du plus grand désert du monde, et appartient à l'aire arabo-musulmane.

Ressources : les ressources en eau et en énergie (fer, uranium, phosphate, cuivre, or, pétrole, gaz…) découvertes dans les années 1950 attisent les convoitises.

Conflits : ces ressources font du Sahara une région stratégique, en proie à de nombreuses tensions. Ces tensions sont surtout liées au partage inégal des ressources et aux conflits d'usage à plusieurs échelles.

Plan :

	Arguments	Exemples
Paragraphe 1 Un désert riche en ressources mais peu peuplé	– Le Sahara est un espace contraignant peu peuplé. – La population y est relativement faible. – Les populations sahariennes sont culturellement très diverses.	– précipitations inférieures à 100 mm/an – plus de 8,5 km² – 7 millions d'habitants – nomades Touaregs, minorités berbérophones, minorités chrétiennes, animistes
Paragraphe 2 Un espace géopolitique fragmenté	– Le Sahara est un espace politiquement instable. – Longtemps à la marge, l'espace saharien est au cœur de la géopolitique internationale.	– conflits internes ou internationaux – présence de l'ONU
Paragraphe 3 Un désert convoité par de nombreux acteurs	– Les ressources énergétiques sont variées mais bénéficient peu aux populations sahariennes. – Des conflits sont générés, directement ou indirectement, par les ressources naturelles. – L'essor des trafics au Sahara a pris une ampleur inégalée.	– FTN dans l'exploitation des hydrocarbures – conflits pour les ressources hydrauliques – trafic de drogues, d'armes

NB : animistes : religion basée sur les forces de la nature.

Berberes : peuples d'Afrique du Nord. Les touaregs sont un type de berbère (se distingue maintenant par la langue)